

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ABS EUROPE AAA, un compartiment de la SICAV BNP PARIBAS FLEXI I

Classe « X Capitalisation » - code ISIN LU1815416950

Ce Fonds est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

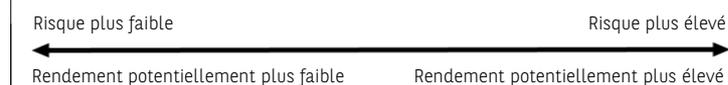
Le Fonds est activement géré sans référence à un indice. Le Fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant principalement dans des Titres de créance structurés européens, tels que des Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (RMBS), des Titres adossés à des actifs (ABS) et des Obligations adossées à des prêts (CLO). Le Fonds peut également investir dans tout autre type de titres à revenu fixe internationaux, d'instruments du marché monétaire et d'instruments dérivés. En ce qui concerne les actifs assortis d'une notation, le Fonds ne peut investir que dans des titres qui ont une notation Aaa ou AAA attribuée par au moins une des quatre principales Agences de notation (Moody's, Fitch, Standard & Poor's ou DBRS) ou des titres dont la qualité de crédit est jugée équivalente par le gestionnaire à leur date d'acquisition respective. Le Fonds n'investira pas plus de 30 % de ses actifs nets dans un seul type de Titres de créance structurés (tel que déterminé par la nature des actifs sous-jacents) et pas plus de 30 % de ses actifs nets dans des Titres de créance structurés adossés à des actifs sous-jacents provenant de n'importe quel pays. En outre, le Fonds ne peut investir que 30 % de ses actifs nets dans des titres adossés à des créances émises en Espagne, en Grèce, au Portugal, en Irlande ou en Italie (avec un maximum de 10 % par pays) et peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des RMBS néerlandais. Enfin, les titres CLO peuvent avoir une allocation maximale de 40 %, avec un maximum de 10 % pour les titres CLO américains. Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture ou pour atteindre son objectif d'investissement. Le Fonds investira dans des titres libellés dans une devise des pays membres de l'OCDE. Après couverture, le Fonds peut présenter un risque de change maximal de 5 % (autre que l'euro) et les investissements dans d'autres fonds seront limités à 10 %. Le Fonds mettra l'accent sur les investissements dans des instruments dont l'échéance moyenne prévue de remboursement maximum (mesurée par la durée de vie moyenne pondérée) est de 6 ans (pour les titres CLO) ou de 5 ans (pour les autres Titres de créance structurés). La sensibilité globale du Fonds aux spreads de crédit est comprise entre 0 et 3 ans et sa fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre -1 et +3 ans.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent, mais ne constituent pas un facteur déterminant, à la prise de décision du gestionnaire.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque d'un Fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le Fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?
La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des instruments de Taux d'intérêt. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt a pour conséquence une diminution de la valeur des investissements en obligations et titres de créance et, plus généralement, des instruments à revenu fixe.
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- **Risque lié au crédit** : ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements : la révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations associées.
- **Risque de liquidité** : ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment souhaité en raison d'un manque d'acheteurs.
- **Risque opérationnel et lié à la garde** : certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux. Par conséquent, les services liés à la garde et à la liquidation du compartiment sur ces marchés pourraient être plus risqués.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer à la section sur les risques dans le prospectus du Fonds, disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>.



Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le Fonds chaque année	
Frais courants	0,11% (*)
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

(*) Le pourcentage des **frais courants** se fonde sur les dépenses passées déterminées au 31 octobre 2021.

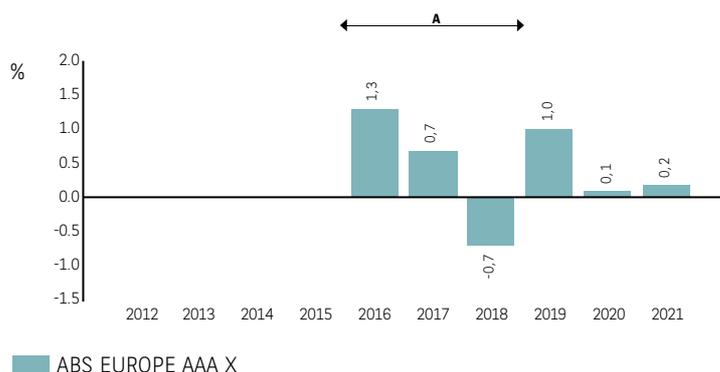
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, aucune commission ne sera imputée.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>.

Performances passées



- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes d'actions, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- La performance passée n'est pas une indication des résultats futurs.
- Les frais courants du Fonds sont compris dans le calcul des performances passées.
- La classe d'action a été lancée en 2019.
- Les performances passées ont été calculées en devise EUR.
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire et le revenu distribuable réinvesti.

A: À la suite d'une opération sur titres, ces performances sont celles de l'ancien FCP français équivalent BNP PARIBAS ABS Europe AAA

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH.
- De plus amples informations concernant le Fonds, y compris le dernier Prospectus, les derniers prix publiés de l'action ou des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en anglais, auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ou en ligne sur <http://www.bnpparibas-am.com>.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée (y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés), l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages et la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet <https://www.bnpparibas-am.com/en/footer/remuneration-policy/>. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération sera mis à disposition sur demande.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de BNP PARIBAS FLEXI I. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.
- Informations destinées aux investisseurs en Suisse : Le Prospectus, le Document d'information clé pour l'investisseur, les Statuts, ainsi que les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus, sans frais, auprès du représentant en Suisse, BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich. Le service de paiement en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, 16, Selnaustrasse, 8002 Zurich.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 31 octobre 2022.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable investor for a changing world